



Conduite de CU

Présentation des rôles de délégué-e et suppléant-e et élection

Date : 06/10/2022 (Anne-France Brogniet et Bertrand Bauche) — Mis à jour le 2/8/2025 (Charlotte Hoffman et Maxime Albrecht)¹

Introduction

En août 2026, le mandat de Benjamin et le contrat d'animation fédérale DÉCLIC prendront fin. Comme toute fin, celle-ci est également synonyme de début... L'année scout 2025-2026 s'annonce haute en couleur avec l'élection du nouveau président ou de la nouvelle présidente fédéral-e !

Notre fédération est une fédération d'unités, ce qui implique que, chaque année, nous prenons avis auprès de nos unités pour les sujets qui touchent l'entièreté de notre structure, ce qui est évidemment le cas d'un changement de présidence.

Contexte

Un membre de l'équipe fédérale viendrait, si cela est nécessaire, donner ce module à un CU qui ne connaît pas encore le principe de délégué-es, ou bien n'a pas encore su élire/nommer un-e animateur ou animatrice. Le but est de faire découvrir la fonction, donner envie et pourquoi pas, ressortir avec un-e candidat-e et son ou sa suppléant-e.

Cela peut se faire durant un CU (ou une partie de CU), avant le début d'une réunion, après une réunion...

Module

Accroche et éveil (10 minutes)

Commencer le module en annonçant que nous allons discuter d'un sujet d'actualité qui pose question :

- Pour faire Paris-Nantes, j'utilise le char à voile.
- Le nouveau rythme scolaire a un l'impact sur mes études.
- Les écoles demandent aux élèves de prévoir de gros pulls en hiver : c'est la solution.



¹ Inspiré d'un kit CU rédigé par Virgile Neyman





Suite à l'annonce du sujet, vous invitez chaque animateur et animatrice à se positionner et de composer différents groupes en fonction des avis exprimés.

Par petit groupe de d'accord — pas d'accord — mitigé... les animateurs et animatrices notent des arguments pour appuyer leur décision sur des Post-its. Nous n'irons pas plus loin dans la mise en commun. Néanmoins, cela peut être évalué en fonction de la taille du CU et des thématiques sélectionnées.

Pour les plus petits CU, une variante peut être envisagée en restant en grand groupe et d'exprimer son avis avec sa main cachée dans son dos, 5 ou 0 doigt (d'accord ou pas du tout d'accord). La seconde partie de l'éveil pourra se poursuivre également en grand groupe.

Apport (10 minutes)

Ce qu'ils viennent de vivre, c'est un **moment de réflexion en conseil d'unité** à propos d'un fait d'actualité et pour lesquels ils sont en désaccord/en accord.

Au sein de notre fédération, il existe aussi des moments pour donner son avis : les Délégués Days. Les Délégués Days c'est une journée à Courrière (ou ailleurs) pour avoir ton avis sur différents sujets et cette année, c'est sur le contrat d'animation fédérale que nous avons besoin de toi !

C'est là qu'interviennent le ou la délégué-e d'unité et son ou sa suppléant-e !

Il s'agit d'un(e) animateur/animatrice aux conditions suivantes :

- Être animateur ou animatrice de section de moins de 35 ans.
- Ne pas cumuler avec une fonction autre dans le Mouvement (collaborateur ou collaboratrice fédéral-e).
- Participer à un Délégués Days (les 21, 28 février, 1^{er}, 7 ou 8 mars) ;
- Être présent-e à l'assemblée fédérale (4 avril), moment d'élection du nouveau ou de la nouvelle président-e.

Notre fédération est une fédération d'unités, ce qui implique que, chaque année, nous prenons avis auprès de nos unités pour les sujets qui touchent l'entièreté de notre structure. Depuis peu, nous invitons les unités à élire leur délégué-e et suppléant-e à chaque début d'année. Ce sont les deux personnes que nous contacterons si des sujets nécessitent la prise d'avis !

Pour résumer, le ou la délégué-e d'unité représente la **voix de l'unité** concernant les changements importants au sein de notre structure fédérale. C'est LE moment de rencontrer le ou la président-e fédéral-e (ou le ou les candidat-es, dans le cas d'une année d'élection) et de pouvoir confronter la réalité de l'unité à la vision de notre Mouvement. Et cette année, tu auras la chance de découvrir le, la ou les candidat-es à la présidence fédérale !



En trois mots, c'est...

- **Une aventure qui prend peu de temps** : un moment au château de Courrière — ou ailleurs (#DéléguésDays) et un moment avant/après en conseil d'unité (les Délégués Days ont lieu durant le mois de février et mars), ainsi que la participation à l'assemblée fédérale, le 4 avril.
- **Une aventure équipement compris** : on te fournit des outils et un accompagnement toujours meilleur pour te faciliter la mission (et plein de surprises !).
- **Une aventure riche en rencontres** : en plus de donner ton avis sur des sujets de grande envergure, rencontre des animateurs et animatrices issu-es des quatre coins de la Belgique et viens découvrir comment le scoutisme se vit en dehors de ton unité !

Pour motiver

Les délégué-es rencontrent des tas d'autres gens super sympas, passent une journée de dingue à Courrière, et vivent des tonnes de surprises. Un sentiment d'appartenance très intense se développe !

Pas encore convaincu-e ? Découvre la capsule vidéo des délégué-es de 2025 ([disponible sur Instagram](#)), ou même encore quelques témoignages (voir annexe 2).

Production (20 minutes)

Après réponses aux questions éventuelles, il est demandé au CU de voir si ces rôles intéressent des animateurs et animatrices, et de procéder à l'élection du ou de la délégué-e et de son ou sa suppléant-e.

Trois propositions clef sur porte (voir annexe 1).

Retour sur soi (5 minutes)

Si un-e délégué-e et son ou sa suppléant-e ont été élu-es, l'équipe d'unité et le CU félicitent les personnes concernées et remercient le CU. Inscription du ou de la délégué-e et de son ou sa suppléant-e par l'animateur ou l'animatrice d'unité directement via le site les scouts : <https://lesscouts.be/delegate.html?L=0>

Si personne n'a été élu, le CU est tout de même remercié pour le temps passé à réfléchir. Si des animateurs ou animatrices semblent hésitant-es, tenter d'aller leur parler directement.



Annexes

Annexe 1 : proposition de module d'élection

Processus 1 : décision par consensus/élection sans candidat-e

ÉLECTION

L'animateur ou l'animatrice d'unité (AnU) invite chaque participant-e à remplir un bulletin de vote en indiquant son nom et le nom du membre du conseil d'unité qu'il estime être le plus approprié pour la fonction de délégué-e (exemple : « Okapi (moi, donc) vote pour Koala (celui que je trouve le plus approprié). »)

L'AnU réceptionne les bulletins.

Pas d'abstention, un-e seul-e nommé-e par feuille et possibilité de se nommer soi-même.

Pas de commentaire ni de discussion à ce moment-là.

PARTAGE DES VOTES

L'AnU lit à voix haute chacun des bulletins (exemple : « Okapi vote pour Koala ») et demande à son auteur (Okapi) la raison de son choix : en quoi la personne qu'il a désignée est la plus appropriée pour remplir le rôle.

L'auteur du bulletin répond en donnant ses raisons. Pas de discussion, pas de réaction, pas d'explication sur le non-choix d'autres membres.

CHANGEMENT DES VOTES

L'AnU permet à chaque participant-e de changer sa nomination à la lumière des informations nouvelles présentées lors de l'étape précédente. Chaque changement est motivé et l'AnU prend note de tout changement. Pas de discussion ni de réaction.

PROPOSITION

L'AnU compte les voix, puis propose comme candidat-e la personne ayant récolté le plus de préférences.

En cas d'ex æquo, l'AnU teste d'abord si l'un-e des deux candidat-es a une objection raisonnable à son élection.

OBJECTIONS

L'AnU demande si quelqu'un a une objection à la personne proposée. Cette objection doit être raisonnable, c'est-à-dire motivée par une raison pragmatique (par exemple sur un élément qui atteste que la personne n'a pas une compétence requise et non basée sur une difficulté relationnelle).

La personne proposée parle en dernier. Elle peut par ailleurs avoir elle aussi une objection raisonnable (par exemple : pas libre à aucune des dates proposées pour les travaux de février).

S'il n'y pas d'objection, la personne est élue.

Le processus est alors recommencé pour le ou la suppléant-e. Par pragmatisme, les deux votes peuvent se faire en même temps. Dans ce cas, l'AnU organise le temps « partage des votes » de la manière la plus efficiente possible.



Processus 2 : décision par vote traditionnel/élection avec candidat-es proposé-es

ÉLECTION

L'animateur ou l'animatrice d'unité (AnU) propose deux personnes pour remplir la fonction de délégué-e et celle de suppléant-e. Ses choix sont motivés pour chacun-e. Il est préférable que l'AnU se soit assuré-e au préalable que les personnes présentées soient d'accord pour tenir la fonction.

PRISE D'AVIS

Chaque membre du conseil d'unité peut alors poser les questions qu'il aurait sur le choix à l'AnU.

VOTES

Des bulletins de vote sont alors distribués. Un par membre présenté. Chaque membre du conseil d'unité vote en secret et dépose ses bulletins dans une urne.

Deux assesseurs sont désignés et comptent les voix en compagnie du ou de la président-e de l'élection (l'AnU).

Pour être élu-e, il faut obtenir la majorité absolue (la moitié des votes + 1, les abstentions n'étant pas prises en compte). Les procurations ne comptent pas.

Si les deux candidat-es sont élu-es, le processus se clôture ici.

Si l'un-e des deux (ou les deux) ne sont pas élu-e(s), le processus continue.

DÉBAT

Si l'un-e des deux, ou les deux, n'est ou ne sont pas élu-e(s), l'AnU propose un débat sur les raisons du refus.

Au bout du débat, en fonction des raisons identifiées et des clarifications faites, l'AnU peut reproposer les mêmes noms ou en proposer deux autres.

Le vote est alors réorganisé sur base du processus décrit ci-dessus.



Processus 3 : décision par vote traditionnel/élection avec candidatures libres

CANDIDATURES

L'animateur ou l'animatrice d'unité (AnU) demande au conseil d'unité qui voudrait être délégué-e ou suppléant-e. Les candidat-es intéressé-es se manifestent.

La parole est alors donnée à chacun-e afin que les candidat-es puissent expliquer la raison de leur intérêt.

DÉBAT

Chaque membre du conseil d'unité peut poser les questions qu'il souhaite aux différent-es candidat-es.

VOTES

Des bulletins de vote sont alors distribués (un par membre présenté). Chaque membre du conseil d'unité vote en secret et dépose ses bulletins dans une urne.

Deux assesseurs sont désignés et comptent les voix en compagnie du ou de la président-e de l'élection (l'AnU). Pour être élu-e, il faut obtenir la majorité absolue (la moitié des votes + 1, les abstentions n'étant pas prises en compte). Les procurations ne comptent pas.

Les deux candidat-es obtenant le plus grand nombre de voix sont élu-es (peu importe la personne qui prend le rôle de délégué-e et celui ou celle qui prend le rôle de suppléant-e. Les personnes concernées peuvent s'organiser entre elles, ou alors, celui ou celle qui a le plus de voix est délégué-e, l'autre suppléant-e.)

Si deux candidat-es sont élu-es, le processus se clôture ici.

Si personne n'est élu, le processus continue.

DÉBAT

En cas de non-élection, l'AnU propose un débat sur les raisons du refus. Au bout du débat, il ou elle réouvre les votes en se basant sur le processus décrit ci-dessus.

Annexe 2 : témoignages

Témoignages de délégué-es sur leur expérience

- « Être déléguée, c'était enrichissant ! C'est sympa de voir une autre facette de notre Mouvement ! »
- « Être délégué, c'était prenant ! Envie de continuer le travail commencé ! »
- « Être déléguée, c'était la meilleure chose de mon année ! Une expérience trop chouette et plein de rencontres. »
- « Être déléguée, c'était un chouette moment de partage entre les unités... et se sentir important dans le mouvement. »
- « Être délégué, c'était super enrichissant. On apprend à connaître encore mieux le fonctionnement de la fédération et on rencontre d'autres animateurs et animatrices (pour toujours apprendre plus de notre rôle) ! »





190
PARTICIPANT·ES
AUX
DÉLÉGUÉS-DAYS

113
UNITÉS
REPRÉSENTÉES



100%
DES DÉLÉGUÉ·ES
SATISFAITS
DE LEURS
ENGAGEMENTS/
RÔLES

— CE QUE ÇA LEUR A APPORTÉ —

- UN SENTIMENT DE RECONNAISSANCE •
- LA SATISFACTION DE PARTICIPER À LA VIE DU MOUVEMENT •
- LA FIERTÉ DE REPRÉSENTER LEUR UNITÉ •
- UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ACTIVITÉS FÉDÉRALES •



— TÉMOIGNAGES —

« JE ME SUIS SENTIE VRAIMENT APPARTENIR À QUELQUE CHOSE DE GRAND ET UTILE BIEN AU-DELÀ DE MON UNITÉ. »

« C'EST GÉNIAL DE POUVOIR SE RENCONTRER ET DE COMPRENDRE QUI SE CACHE SOUS LE NOM DE « FÉDÉRATION » ! »

« J'AI APPRÉCIÉ L'IMPLICATION QUE NOUS POUVONS AVOIR CONCERNANT LES DÉCISIONS QUI CONCERNENT DIRECTEMENT LE MOUVEMENT, LES INFORMATIONS CLAIRES DONNÉES, LA PROXIMITÉ AVEC LES ORGANISATEURS DES WEEKENDS. »

« C'EST TOP... PAS D'APPRÉHENSION À AVOIR : CE N'EST PAS ENNUYEUX, ÇA VAUT LE COUP ! »

« J'AI APPRÉCIÉ LE FAIT QUE LES THÈMES QUE L'ON AVAIT COCHÉS SOIENT REPRIS AU MOMENT OÙ NOUS ÉTIIONS LÀ. »

« L'AMBIANCE QUAND ON ARRIVE À EST VRAIMENT CHOUETTE, COMME À LA MAISON. ON SAIT QU'ON VA RENCONTRER, ÉCHANGER, APPRENDRE, CE QUI PERMET VRAIMENT DE SE CONFORTER DANS LE RÔLE D'ANIMATRICE ET DE SE SENTIR À FOND DANS LE MOUVEMENT ! »



→ **UN BILAN POSITIF !**